
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 131 Freitag, 09.07.2004 122. Jahrgang

1. *Débitrice*: **JAN AUTOS SA**, Petit Rocher 6, Case postale 172, 1000 **Lausanne 9**
2. *Sursis concordataire prolongé le*: 25.06.2004
3. *Sursis concordataire prolongé de*: 8 mois jusqu'au 25.02.2005
4. *Remarques*: sursis concordataire 293 lp
Par décision du 25 juin 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prolongé le sursis concordataire accordé à JAN AUTOS SA, avec siège à Lausanne, ainsi que le mandat du commissaire M. Pascal STOUDEUR, agent d'affaires breveté, case postale 3847, 1002 Lausanne, jusqu'au lundi 28 février 2005, annulé l'audience fixée au 2 septembre 2004, suspendu les poursuites pendant la durée du sursis et ajourné toute décision de faillite jusqu'à la prochaine audience qui sera fixée ultérieurement.
Le président : Jean Daniel MARTIN
Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne

(00072479)